

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

du 13 octobre 2023

Lors de sa séance du 13 octobre 2023 qui s'est tenue de 15h00 à 16h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

Avis du Comité sur l'ajustement du référentiel de labellisation dont la simplification du référentiel pour les artisans réparateurs de 1 à 10 salariés, l'ouverture anticipée de toutes les catégories d'équipement, la modification des montants de certains bonus réparation, le doublement du bonus de 5 produits associé à une clause de revoyure à 6 mois pour mesurer l'impact et déterminer les suites à donner

A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable sur l'ajustement du référentiel de labellisation